

SIVU DE L'ENFANCE

DÉCISION SYNDICALE N° 014-2025

**Souscription à la police d'assurance P-001007508 couvrant les agents dans le cadre de la responsabilité des gestionnaires publics**

**LE PRESIDENT du SIVU de l'Enfance,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5212-15, L.5211-10,

**VU** l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics

**VU** la délibération en date du 2 septembre 2020, portant procès-verbal d'élection du président du SIVU de l'Enfance,

**VU** la délibération n° 2025-019 en date du 02 juillet 2025 à l'actualisation des délégations de pouvoirs consenties par le Comité syndical du SIVU à son président et par laquelle le comité syndical l'autorise, et pour la durée du mandat, à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, pour les marchés passés selon leur montant, objet ou les circonstances de leur conclusion sans publicité, ni mise en concurrence préalable, et les marchés passés selon une procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget

**CONSIDÉRANT** les jurisprudences récentes rendues par la Cour des Comptes, 7<sup>ème</sup> chambre du contentieux, précisant à chaque délibéré la portée de l'ordonnance visée supra et notamment la mise à l'écart de la protection fonctionnelle pour cette catégorie de contentieux ;

**CONSIDÉRANT** que le SIVU de l'Enfance souhaite couvrir les agents concernés contre les frais d'avocats, de dossiers et tous frais inhérents liés à ces litiges ainsi qu'une assistance psychologique ;

**CONSIDÉRANT** la proposition financière jointe du 17 juillet 2025 faite par « AMF assurance, APICO groupe », SIRET 784 394 00029 dont le siège social est établi au 11 rue du Château des Rentiers-CS21324-75214 PARIS Cedex 13 et d'un montant de 1 351,44€ TTC pour 1 an et 17 personnes assurées ;

**DÉCIDE**

**Article 1** : La proposition financière jointe du 17 juillet 2025 faite par « AMF assurance, APICO groupe », SIRET 784 394 00029 dont le siège social est établi au 11 rue du Château des Rentiers- CS21324-75214 PARIS Cedex 13 et d'un montant de 1 351,44€ TTC pour 1 an et 17 personnes assurées est acceptée.

**Article 2** : Le Président ou son représentant est autorisé à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette assurance

**Article 3** : Monsieur le Président, Madame la Directrice Générale des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise, au titre du contrôle de légalité, à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Publié ou notifié le :

Accusé de réception en préfecture  
044-254402688-20250722-2025\_DEC\_014-AU  
Reçu le 24/07/2025

*Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.*

**Article 4** : La présente décision fera l'objet d'une publicité au format électronique sur le site internet de la mairie d'Ancenis-Saint-Géréon et sera portée à la connaissance des conseillers délégués lors de la prochaine réunion du Conseil Syndical.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 22 juillet 2025

Le Président,  
**André-Jean VIEAU**



Publié ou notifié le :

22/07/2025

*Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.*

Exemplaire à conserver

**DEVIS D'ASSURANCE**

**APICO GROUPE**

Date d'effet : 16/07/2025  
Echéance Principale : 16/07  
N° Sociétaire : P177469  
N° Contrat : P-001007506

SIVU DE L'ENFANCE  
Place Maréchal Foch  
CS 30217  
44156 ANCENIS SAINT GEREON

Cher souscripteur,

Nous avons le plaisir de vous adresser notre devis d'assurance pour la couverture de la Responsabilité Pécuniaire de l'ensemble des adhérents au contrat GROUPE de SIVU DE L'ENFANCE.

Compte tenu des éléments communiqués, le montant de la cotisation annuelle s'élève à 1351.44 € TTC.

Le produit APICO GROUPE est distribué par les salariés de l'AMF. Ils ne perçoivent aucune rémunération sur objectif de vente.

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des informations relatives à notre garantie, valables jusqu'au 16/08/2025.

Nous restons à votre entière disposition pour établir le contrat correspondant et vous invitons à contacter notre centre de gestion au 0 972 672 770 ou à l'adresse mail suivante : [webamf@amf.fr](mailto:webamf@amf.fr).

Nous vous prions de croire, Cher souscripteur, à l'expression de nos meilleurs sentiments mutualistes.

**En signant ce devis, je reconnais avoir reçu et pris connaissance du document d'information sur le produit APICO GROUPE.**

Fait à Paris, le 17/07/2025

Signature du représentant légal

Le Directeur Général



**DETAILS DU DEVIS**

**Description du risque**

SIVU DE L'ENFANCE

Place Maréchal Foch CS 30217 44156 ANCENIS SAINT GEREON

Nombre d'adhérents : 17

**Garanties**

L'AMF garantit contre les conséquences de la mise en cause de la responsabilité civile professionnelle encourue par les Adhérents ayant la qualité de gestionnaire public.

Responsabilité civile professionnelle	souscrite
Acquit libératoire et rétablissement de la caisse	souscrite
Pertes pécuniaires	souscrite
Assistance psychologique	souscrite
Protection juridique	souscrite



## Franchise

Protection juridique	: Pas de franchise
Assistance Psychologique	: Pas de franchise
Responsabilité Civile/Administrative	: le montant de votre franchise correspond à 10% du préjudice, avec un minimum de 150€ et un maximum de 1000€
Pertes Pécuniaires	: Pas de franchise
Acquit libératoire et rétablissement de la caisse	: le montant de votre franchise correspond à 10% du préjudice, avec un minimum de 150€ et un maximum de 1000€

## RECLAMATIONS :

Si vous souhaitez déposer une réclamation relative au devoir d'information et de conseil, vous pouvez écrire au Service Réclamations de l'AMF, à l'adresse susmentionnée. Les conditions d'action en réclamation se trouvent dans les Conditions générales ou sur le site internet à l'adresse suivante <https://www.amf-sam.fr/deposer-une-reclamation/>.

L'AMF s'engage à vous répondre dans des délais cohérents avec l'objet du mécontentement exprimé, pour autant en cas de non-réponse et passé un délai de 2 mois à compter de la date d'envoi de votre demande de réclamation, vous pouvez saisir la Médiation de l'Assurance, TSA 50110,75441 Paris Cedex 09.

## DONNEES PERSONNELLES :

Conformément à la réglementation applicable, notamment le Règlement européen 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD) et les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et libertés, l'AMF, en tant que responsable de traitement, collecte et traite vos données à caractère personnel :

- **Sur le fondement de l'exécution du contrat pour les finalités suivantes** : l'étude de vos besoins spécifiques d'assurance, l'exécution des mesures précontractuelles prises à votre demande, la souscription, l'exécution, la gestion et la passation de votre contrat d'assurance
- **Sur le fondement d'une obligation légale à laquelle l'AMF est soumise pour les finalités suivantes** : a connaissance de chaque personne concernée, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et, de manière générale, le respect des dispositions légales et réglementaires auxquelles l'AMF est soumise
- **Sur la base de l'intérêt légitime de l'AMF à gérer et développer ses relations avec sa clientèle pour les finalités suivantes** : gestion de la relation entre l'AMF et ses clients et clients potentiels, gestion des réclamations et contentieux, lutte contre la fraude,
- **Sur la base de votre consentement libre, spécifique, univoque et éclairé pour les finalités suivantes** : la personnalisation et le ciblage des offres commerciales afin d'améliorer la relation commerciale, l'animation et la prospection commerciale

Dans ce cadre, l'AMF est amenée à collecter directement les catégories de données à caractère personnel suivantes : données relatives à la vie personnelle (civilité, nom, prénom, date de naissance, adresse), données relatives à la vie professionnelle (administration de rattachement, fonction, date de prise de fonction, catégorie emploi, etc.), numéro de contrat, numéro de sociétaire / prospect.

Les destinataires de vos données personnelles, sont, dans le strict cadre de la finalité ci-dessus : les personnels dûment habilités de l'AMF ou de Matmut Protection Juridique dans le cadre de la Garantie Protection juridique, ainsi que toute autorité administrative ou judiciaire habilitée ou plus généralement tout tiers autorisé pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires.

Vos données à caractère personnel sont conservées par l'AMF pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire à la réalisation des finalités précisées ci-dessus, augmentée le cas échéant des durées de prescription légales et réglementaires françaises et européennes. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement de vos données personnelles et de retrait de votre consentement lorsque celui-ci a été préalablement donné. Vous pouvez également demander la portabilité des données que vous avez fournies et qui sont nécessaires au contrat ou pour les données issues de traitements auxquels vous avez consenti. Sous certaines conditions réglementaires, vous disposez du droit de demander la limitation du traitement ou de vous y opposer.

Vous pouvez exercer ces différents droits, en contactant le Délégué à la protection des données de l'AMF par voie postale à l'adresse suivante : 111 rue du Château des Rentiers, 75 214 PARIS Cedex 13; ou par courriel ([dpo@amf.fr](mailto:dpo@amf.fr)).

**Vous pouvez refuser de faire l'objet de prospection commerciale par téléphone en vous inscrivant auprès de BLOCTEL - 6, rue Nicolas Siret - 10 000 Troyes, ou sur internet : [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr).**

Les réclamations touchant à la collecte ou au traitement de vos données à caractère personnel pourront être adressées au service du Délégué à la Protection des Données, dont les coordonnées sont précisées ci-dessus.

En cas de désaccord persistant concernant vos données, vous avez le droit de saisir la CNIL à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07, <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>, 01 53 73 22 22.

Je reconnais l'exactitude des informations relatives à ma situation et mes besoins renseignés ci-dessus.

Je reconnais que le document d'information sur le produit APICO GROUPE m'a bien été remis.

**Vous pouvez obtenir toutes les informations relatives à ces procédures en vous référant au Chapitre VII « STIPULATIONS DIVERSES » des Conditions Générales de votre contrat APICO GROUPE : <https://www.amf-sam.fr/documents-legaux/conditions-generales/pdf/conditions-generales/>**